

Nîmes, le 12 janvier 2018

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Gard

à

Mesdames et messieurs
les personnels enseignants du premier degré
pour attribution

Mesdames et messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
pour information

DRH
Affaire suivie par
Françoise BRISSAC
Téléphone
04 66 62 86 15
Télécopie
04 66 67 57 41
Courriel
francoise.brissac
@ac-montpellier.fr

DSDEN du Gard
58, rue Rouget de Lisle
30031 NIMES cedex 1

Objet : Mouvement départemental des enseignants du premier degré. Rentrée 2018.
Appel à candidature pour les postes soumis à entretien.
PJ : 2 Annexes.

La grande majorité des postes proposés au mouvement est attribuée au barème. Cependant, pour certains types de postes et afin d'améliorer l'adéquation entre le profil de l'enseignant et la nature de l'enseignement à prodiguer aux élèves, il peut être fait recours à une commission de sélection. Les affectations seront prononcées à l'issue de la CAPD relative au mouvement 2018.

Ces postes sont de deux types :

- les postes à exigence particulière (PEP) : l'objectif de la commission est de créer un vivier d'enseignants admis à y postuler. L'inscription dans ce vivier est valable 3 années ; lors du mouvement les candidats du vivier demandant un même poste sont départagés au barème.
- les postes à profil (PAP) : l'objectif de la commission est de déterminer pour chaque poste et par ordre de priorité les enseignants pouvant y postuler. Ils donnent lieu à des affectations hors barème.

La présente circulaire a pour objectif de vous présenter les fonctions qui font l'objet d'un appel à candidature, la procédure à suivre, les conditions de nomination sur ces postes et le calendrier.

1. Postes à exigence particulière (PEP avec entretien)

Ces postes nécessitent la vérification préalable auprès du candidat soit de la détention de titres ou diplômes, soit de la maîtrise d'une compétence particulière. Lors du mouvement le départage des candidats retenus sera fait au barème.

Ces postes relèvent de deux catégories.

1.1 Postes justifiant d'un pré-requis

- ULIS TED (CAPA-SH option D exigé ou CAPPEI) ;
- Conseiller pédagogique de circonscription (CAFIPEMF exigé) sauf conseillers pédagogiques à vocation départementale, Arts, Sciences et TICE qui relèvent de la catégorie PAP ;
- Enseignant référent (CAPA-SH toutes options ou CAPPEI).

1.2 Postes nécessitant une compétence particulière

- CP et CE1 dédoublés (voir circulaire spécifique);
- Scolarisation des enfants de moins de trois ans ;
- Postes plus de maîtres que de classes ;
- UPE2A ;
- Coordonnateur AESH ;

Procédure

Les candidats sollicitant une affectation sur ces postes :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la fiche de candidature –annexe 1- accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV ;
- transmettent ce dossier à la DRH par mail (corinne.serviere@ac-montpellier.fr) pour le 29 janvier 2018, délai de rigueur ;
- procéderont à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF pendant la période d'ouverture du serveur, du mercredi 28 mars au jeudi 5 avril 2018.

Les candidats seront convoqués devant la commission départementale via leur adresse mail professionnelle. Les entretiens se dérouleront du 8 au 13 février 2018.

Les résultats seront communiqués avant l'ouverture du serveur.

La commission émettra un avis favorable ou défavorable pour une inscription valable 3 ans dans un vivier dont le fonctionnement peut être comparé à celui d'une liste d'aptitude.

Seuls les vœux des candidats ayant reçu un avis favorable seront pris en considération dans le cadre du mouvement en fonction de leur barème.

2. Postes à profil (PAP)

Ces postes nécessitent la vérification par la commission d'entretien d'une bonne adéquation entre l'enseignant et la mission qui lui sera confiée.

Dans ces situations limitées, la sélection des candidats s'effectue hors barème.

- Direction d'école à 14 classes et plus située en REP + ;
- Conseillers pédagogiques à vocation départementale (Arts, Sciences, TICE) ;
- Coordonnateur REP et REP+ ;
- CASNAV ;
- Maison d'arrêt et Centre éducatif fermé (CEF) ;
- SEGPA Collège REP+ (commission organisée à l'initiative de principaux des collèges concernés).

Procédure

Les candidats sollicitant une affectation sur l'un de ces postes :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la fiche de candidature -annexe 2- accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV ;
- transmettent ce dossier à la DRH par mail (corinne.serviere@ac-montpellier.fr) pour le 29 janvier 2018, délai de rigueur ;
- procéderont à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF pendant la période d'ouverture du serveur, du 28 mars au 5 avril 2017.

Les candidats seront convoqués devant la commission départementale via leur adresse mail professionnelle. Les entretiens se dérouleront du 8 au 13 février 2018.

La commission proposera un classement au DASEN. Votre rang de classement vous sera communiqué avant l'ouverture du serveur

Attention :

Une candidature sur poste soumis à entretien (PAP ou PEP) nécessite à la fois :

- de faire acte de candidature afin d'être convoqué devant la commission d'entretien
- et**

- de saisir sur SIAM via I-PROF le ou les vœu(x) correspondant(s) pendant la période d'ouverture du serveur du 28 mars au 5 avril 2018.

Dans l'hypothèse où l'une ou l'autre de ces conditions ne serait pas remplie, votre candidature ne sera pas prise en compte.

Pour le recteur, et par délégation,



Laurent NOE

ANNEXE 1

**FICHE DE CANDIDATURE SUR POSTE A EXIGENCE
PARTICULIERE (PEP) **SOU MIS A ENTRETIEN**
(SAUF CP OU CE1 DÉDOUBLÉ- CIRCULAIRE SPÉCIFIQUE A VENIR)**

**à transmettre à la DRH (corinne.serviere@ac-montpellier.fr)
pour le 29 janvier 2018 délai impératif**

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

..... N° de téléphone :

Mail :

Affectation durant les 3 dernières années scolaires :

.....
.....
.....

Titres :

Diplômes :

POSTE DEMANDE (cocher la case concernée)

- ULIS TED (CAPA-SH option D)
- Conseiller pédagogique sauf Conseiller pédagogique Arts, Sciences et TICE(CAFIPEMF)
- Scolarisation des enfants de moins de trois ans
- Enseignant référent
- Poste plus de maîtres que de classes
- UPE2A
- Coordonnateur AESH

JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UN CV.

ANNEXE 2

FICHE DE CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL (PAP) SOU MIS A ENTRETIEN

**à transmettre à la DRH (corinne.serviere@ac-montpellier.fr)
pour le 29 janvier 2018 délai impératif**

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

..... N° de téléphone :

Mail :

Affectation durant les 3 dernières années scolaires :

.....
.....
.....

Titres :

Diplômes :

POSTE DEMANDE (cocher la case concernée)

- Direction d'école à 14 classes et plus en REP +
- Conseillers techniques auprès du DASEN (Arts, Sciences, TICE)
- SEGPA Collège REP+
- Coordonnateur REP REP+
- CASNAV
- Maison d'arrêt et CEF

JOINDRE UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UN CV.